

LA

MASCARADE

ABONNEMENTS

LYON
Un an . . . 8 fr.
Six mois . 4 fr.

LES ANNONCES
SONT REÇUES
Chez M. V. FOURMIER
14, rue Confort

JOURNAL POLITIQUE

ABONNEMENTS

DÉPARTEMENTS
Un an . . . 10 fr.
Six mois . 5 fr.

ÉTRANGER
Un an . . . 13 fr.

POUR LES ABONNEMENTS



S'adresser à l'imprimerie Coste-Labaume, c. Lafayette, 5, et aux Facteurs-Réunis, passage des Terreaux

BONIMENT

Il y a des gens qui ne se font pas encore une idée très-nette de ce qui se passe à Versailles entre la rue des Réservoirs, la cour du Maroc et la galerie des Tombeaux.

Pour beaucoup, l'intrigue de la comédie n'apparaît pas suffisamment claire, leur esprit se perd dans les dédales du Centre-Droit, du Centre Gauche, de la Droite pure; St-Marc-Girardin, Vitet, de Broglie sont autant d'énigmes vivantes que tous les électeurs n'arrivent pas à déchiffrer couramment; la qualification de « Bonnets à poil », n'apporte aucune lumière dans ce chaos, et l'Union Conservatrice est une boîte à l'encre pour les hommes plus nombreux qu'on ne pense qui ne font pas leur lecture habituelle du Journal de Paris et de la Gazette de France.

Nous ne parlons pas du Journal des Débats qui prend un malin plaisir à embrouiller l'écheveau en publiant à vingt-quatre heures d'intervalle des articles qui font blâmer M. de St-Marc Girardin entre les deux pointes de son faux-collégendaire.

La situation de tous ces centres, de tous ces groupes, de tous ces bonnets, à noils, est pourtant d'une limpidité parfaite, et rien n'est plus facile que de l'exposer en termes lucides.

D'abord écartons la France : la France n'a rien à voir dans ces intrigues de coulisses, dont elle est la cause sans doute, mais la cause effacée, passive, indifférente et désintéressée.

La France joue dans cette affaire le rôle

du Peau-Rouge prisonnier que se disputent deux grands chefs de tribus anthropophages.

Elle n'est là que pour être mangée. La France écartée, le patriotisme devenu une question d'appétit, que reste-t-il ?

Un groupe de députés, intitulé la Droite qui cherche à dresser la table et à mettre le couvert pour Henri V et les amis d'Henri V.

Un autre groupe de députés le Centre-Droit qui fait la même opération pour les d'Orléans.

Un troisième groupe de députés, le Centre-Gauche qui passe son temps à enlever les assiettes de la Droite, et à tirer les chaises du Centre-Droit.

Un quatrième groupe, la Gauche qui s'efforce inutilement de démontrer combien il est peu convenable de dévorer à diverses sauces la maîtresse de la maison;

Enfin, brochant sur le tout, un maître-queux qui espère apaiser la faim des uns et des autres en leur accommodant des ratatouilles composées de vieux restes, de viandes racornies, de légumes desséchés et de beurre ranci.

Tel est la cuisine politique qui se mitonne à Versailles depuis tantôt dix-huit mois que l'Assemblée nationale existe, tel est le régime réconfortant destiné à réparer les forces du pays depuis ce fameux pacte de Bordeaux qui a reçu plus d'accrocs, d'estafilades et de coups de canifs que le contrat de mariage de M. Dubourg.

Le pacte de Bordeaux n'a jamais été qu'une trêve pour rire, un paravent derrière lequel chaque parti préparait ses

batteries, affilait ses armes et aiguisait ses dents.

Dès le lendemain de leur élection, dès le neuf février au matin, les monarchistes se comptaient, dressaient leurs échelles et organisaient leur escalade.

S'ils ne sont pas arrivés plus tôt à leur but, s'ils n'ont pas réussi encore à décrocher la timbale, il ne faut en accuser ni leur délicatesse, ni leur pudeur, ni leurs scrupules, — mais simplement leur impuissance.

D'accord sur le principe : la monarchie, unis par une haine commune : la République, ces messieurs diffèrent sur le personnage à coiffer du panache, se tirent par les pieds au moment de grimper, s'attrapent aux cheveux quand il s'agit de toucher au gâ'eau.

De là ces querelles, ces accommodements, ces unions, ces fusions, ces diffusions, ces confusions, spectacle ridicule auquel nous avons dû assister, nous assistons et nous assisterons jusqu'à ce que la conscience publique révoltée, indignée de ces tours de Paillasse et de ces farces de tréteau oblige tous ces bateleurs à disparaître dans leur obscurité.

Des gens de bonne volonté cherchent à s'illusionner, s'efforcent de découvrir une raison honorable, un mobile excusable, un sens patriotique aux agissements des députés de la majorité.

Eh bien, nous leur en demandons pardon, mais ces gens de bonne volonté sont des nigauds.

Ni raison honorable, ni mobile patriotique, rien que de l'esprit de parti, encore de l'esprit de parti, toujours de l'esprit de parti : voilà le seul, l'unique sentiment qui a dirigé les actes, les votes et les démarches de la majorité.

Ruiner la République, installer un roi sur le trône, voilà le grand œuvre auquel s'appliquent, se dévouent, se consacrent quatre cents députés qui avaient pour mission de réorganiser le pays.

Là où il y avait des institutions à réformer, des finances à refaire, des dettes à payer, des intérêts à garantir, des malheureux à secourir, ils n'ont vu qu'un trône à rétablir, qu'une couronne à relever.

Trente-six millions d'habitants sollicitaient leurs études, leurs travaux, leurs lumières, — un seul homme les a préoccupés : le Roi !

Pensez-vous bonnement en effet que le moindre souci sincèrement, exclusivement patriotique, ait jamais présidé à ces élaborations, à ces discussions de lois boiteuses, inutiles ou inexécutables ?

S'occupait-on de la France lorsqu'au milieu des bâillements, des conversations et des ronflements, on votait les 95 articles d'une loi de décentralisation qui n'avait d'autre but que de reconstituer les anciennes provinces royales, et de ressusciter les châtelains féodaux sous le nom de conseillers généraux ?

Le but a raté; mais l'intention y était.

S'occupait-on de la France lorsqu'on perdait trois semaines à ergoter autour de la proposition Rivet, Vitet ou Adnet ?

On pensait au voyage d'Anvers et au manifeste du comte de Chambord !

S'occupait-on de la France lorsqu'après des débats stériles on renvoyait successivement dans les cartons, la loi sur le Conseil d'Etat, la loi sur la magistrature, la loi sur l'instruction ?

On songeait à une combinaison qui permettrait d'unir le Centre-droit à la Droite, d'emboîter M. d'Audiffret-Pasquier dans

FEUILLETON DE LA MASCARADE

NOUVEAU DICTIONNAIRE

D'Histoire et de Géographie contemporaines.

A. (suite)

Anc. — Qualification donnée aux généraux français par les Prussiens, après nos premières défaites.

Les caricatures berlinoises représentaient nos soldats sous la forme de lions conduits par des chiens.

Constatons en passant que cette comparaison était injurieuse, — pour l'âne.

L'âne est un animal doux, utile, patient, laborieux, sans fatuité aucune, incapable de se laisser tromper par l'air des cours et de capituler avec des devours.

La sottise proverbiale de l'âne est une calomnie, et il y a plus d'intelligence, d'esprit et de finesse dans le bout de ses longues oreilles mobiles, impressionnables et expressives, que dans le cerveau des lions et tulli quanti.

Annoues judiciaires. — Subvention indirecte dénuée par le gouvernement impérial aux journaux amis.

Moyen économique de faire payer par le public les réclames et les airs de flûte.

A la première page, on usait l'éloge de l'empereur, de l'impératrice et du prince impérial, à la quatrième, les déclarations de faillite, les sépara-

tions de corps et les expropriations forcées : ceci sol lait cela.

Un grand nombre de journaux n'avaient pas d'autres moyens d'existence que les annonces judiciaires : privés de lecteurs, ils se rattrapaient sur les huissiers, ce qui ne suffisait pas toujours.

Exemple : l'Étendard, de Paris.

Après avoir vécu péniblement des annonces judiciaires pendant quelques mois, l'Étendard leur a servi de pâture en défrayant les bulletins de Cour d'assises : articles vols et détournement. (Voir les noms Pic et Taillefer).

Appointements. — La cause déterminante des cinq sixièmes des convictions politiques. (Voir ce mot).

Il y a trois sortes d'appointements : les gros, les moyens et les petits : les gros sont préférables aux moyens et les moyens valent mieux que les petits. Les services rendus, les travaux utiles sont en opposition directe avec l'importance de l'appointement.

Le maréchal Vaillant, l'homme le plus appointé du second empire, travaillait certainement moins qu'un commis à douze cents francs.

Cent cinquante vieillards appelés sénateurs recevaient jadis trente mille francs par an pour dormir quatre heures par jour.

Le duc de Broglie, ministre plénipotentiaire à Londres, palpitait deux cent mille francs sans bouger de Versailles, et rendait par conséquent infiniment moins de services à son pays que le dernier garçon de bureau de l'ambassade française.

« Dis-moi ce que tu touches, je te dirais ce que tu fais. »

L'appointement est une des affections intimes auxquelles on s'attache avec le plus d'ardeur et de

ténacité.

Belles paroles prononcées à ce propos par feu Dupin :

— On m'arrachera la vie plutôt que mon traitement !

Il a tenu parole.

Arago. — Nom patronymique d'une dynastie qui n'a jamais régné en France, mais qui s'y est acquise une réputation légitime.

Berceau : le département des Pyrénées Orientales.

Fondateur : François Arago, l'illustre astronome auteur de la théorie de l'Ondulation de la lumière, inventeur du polariscope.

Député des Pyrénées-Orientales en 1831.

Membre du gouvernement provisoire en 1848.

Mort en 1853.

Arago (Etienne) — Frère du précédent.

Existence bien remplie : littérateur, auteur dramatique, directeur du Vaudeville, feuilletonniste, député, directeur des postes et maire de Paris.

A publié ses premiers ouvrages sous le pseudonyme aussi transparent qu'espagnol de Don Rago.

Pièces et vaudevilles : C'est demain le treize, les Malheurs d'un joli garçon, le Cabaret de Lustucru, les Mémoires du Diable, une Invasion de grisettes, le Pont de Kehl ou les faux terrains, Lia ou une Nuit d'absence, la Fille du portier, etc.

Mêlé de bonne heure à toutes les luttes politiques, transforma le Vaudeville en camp retranché le 27 juillet 1830, et distribua sur les barricades toutes les armes de son magasin d'accessoires, même les poignards retraits.

Aide-camp de Lafayette, lieutenant d'artillerie de la garde nationale, député des Pyrénées-Orientales, naturellement.

Compromis dans les événements de 1832 et 1834, directeur des postes en 1848, organisateur des timbres de 0,20 centimes, déporté par contumace en 1849, exilé en Belgique après le coup d'Etat.

Ne s'occupait plus que de littérature théâtrale depuis quelques années.

La révolution du 4 septembre l'a trouvé se reposant de ses longues agitations dans le feuilleton du lundi de l'Avenir national.

Nommé maire de Paris par le gouvernement de la Défense nationale.

A joué un rôle assez effacé.

Vient de s'honorer par le paiement intégral des dettes qu'il avait contractées comme directeur de théâtre, et sollicite en ce moment sa réhabilitation.

Oncle de son neveu.

Arago (Emmanuel). — Fils de François, neveu d'Etienne.

Avocat. Commissaire général de la République à Lyon, en 1848.

Était alors « le bel Arago » et obtenait des succès auprès des dames.

En butte à des calomnies intéressées à propos d'une somme de cinq cent mille francs employés au paiement des ateliers nationaux, a été justifié complètement par un vote formel de la Constituante. (15 février 1849).

Député des Pyrénées Orientales toujours, a combattu l'empire et ses agissements.

Membre du gouvernement de la Défense nationale : s'était logé dans le cortège de garde des sceaux. Part maltraité le 31 octobre. Actuellement l'une de ces bêtes noires appelées « hommes du 4 septembre. » Néanmoins, parfaitement honnête et incapable de casser la patte à une mouche.

Physionomie débonnaire et qui se rapproche du

M. Bagnon et de jeter le comte de Paris entre les bras du comte de Chambord.

S'occupait-on de la France enfin, lorsqu'on échafaudait cette loi militaire, antinationale, illogique, inégale, absurde, véritable nid d'intrigues, de fraudes et de corruptions?

On organisait cette petite conspiration terminée d'une façon tellement pitoyable que ses auteurs sont revenus de leur équipée l'oreille basse, la tête pendante, le teint décomposé, honteux comme un prussien qu'une pendule aurait pris.

S'occupera-t-on de la France dans cette question d'impôts sur les matières premières qui touche aux intérêts vitaux du pays, aux sources de la richesse nationale?

Pas le moins du monde, ces messieurs songeront uniquement à raccommoder leur manigance détraquée, à refaire leur œuvre décomposée, et dans huit jours, dans quinze jours ou dans un mois, nous verrons de nouveau l'impétueux Benoist-d'Azy, le bouillant de Broglie, l'élegant Batbie et le majestueux Vitet s'élançant à l'assaut de la Préfecture de Versailles sous une pluie de légumes et de pots d'eau lancés d'une main sûre par Mlle Dosne et par B. Thélemy.

Tout cela est très gai, sans doute, infiniment amusant et du dernier comique, mais les choses les plus drôles fatiguent à la longue et nous commerçons à avoir assez ri.

Il est avéré, reconnu aujourd'hui que la majorité de l'Assemblée n'a jamais eu qu'un projet, qu'une idée, qu'une intention, qu'un but : Enterrer la République sous la royauté.

Ce but, elle n'a cessé de le poursuivre depuis dix huit mois. Fusion, union des centres, cheval-léger, union conservatrice, réunion des Réservoirs, toutes ces dénominations plus ou moins mystérieuses signifient en langage net, clair et positif, signifient en bon français : Sainte-Alliance contre la République!

Il n'y a ni doute, ni illusion, ni tromperie possible.

Chaque fois que ces messieurs ont pensé l'occasion propice, ils ont lancé un ballon d'essai.

Jusqu'à présent, ce ballon leur est tombé lourdement sur le nez.

Mais est-ce une vie tenable que cette série d'expériences qui constituent le fond de la politique versaillaise, quand l'anima vilis de ces empiriques s'appelle la France?

Est-ce une vie tenable que ces alertes continuelles, ces secousses inattendues, cette inquiétude permanente?

M. Thiers a la bonne intention, dit-on, de fonder la République, et en faveur de cette intention on supporte momentanément

ment ses idées surannées, ses systèmes étiés, ses théories vieillottes, sauf à recommencer plus tard l'œuvre branlante de son gouvernement;

Seulement, que cette intention ne se manifeste pas en actes stériles, ne se dépeigne pas en manœuvres adroites, peut-être, mais qu'il faut recommencer à chaque instant.

Il est aussi impossible de fonder la République avec une Assemblée monarchique, que d'obtenir des fruits d'un chardon, des fleurs d'un champ de cailloux.

Alors, laissez de côté les fines-ses, les habiletés, les sinistres, les ficelles, et donnez la parole à la nation.

Jacques BARBIER

Bigarrures

Pas un n'échappera à la visite obligatoire.

A peine le prince Humbert venait-il de plier bagage qu'on remettait des draps au lit pour le prince Gortschakoff grand chancelier de l'empire de Russie accompagné de son fils, lequel fils est ministre plénipotentiaire auprès de la confédération suisse.

Problème : trouver un ministre, un général ou un grand fonctionnaire quelconque dont le fils ne soit pas quelque chose quelque part, et ne touche pas quelque appointement à quelque caisse publique.

Le prince Gortschakoff et son fils, puisque fils il y a, resteront une huitaine à Berlin, tueront avec le vieux Guillaume le calumet de l'amitié, causeront des massacres de la Pologne, et des massacres de Bazières, emporteront en souvenir quelque objet d'orfèvrerie française...

Après quoi, on préparera les lièges à toilette de François-Joseph, empereur d'Autriche, le dindon de la guerre du Sleswig-Holstein, le vaincu de Sadova et l'expulsé de la confédération germanique.

S'il prend fantaisie alors au prince de Bismarck de demander à son hôte austro-allemand ce qu'il trouve de plus extraordinaire à Berlin, celui-ci pourra répondre comme le doge de Venise à Versailles : — C'est de m'y voir !

Mais non, François-Joseph ne se permettrait pas un pareil excès d'audace. Les grands du monde se font singulièrement petits aujourd'hui, leur antique orgueil tourne à la domesticité, et le descendant de Marie-Thérèse cira avec ses moustaches la botte du descendant de Frédéric II, sans oser seulement s'essuyer la bouche.

C'est frappé sans doute par l'abaissement, la dégradation dans lesquels tombent les races royales, que M. Thiers, par un décret dont nous ne saurions trop louer la sagesse, vient d'ordonner la suppression du Musée des souverains.

Ce musée en effet n'a plus actuellement la moindre raison d'être.

On pouvait y placer jadis la cuirasse de François Ier, le panache blanc d'Henri IV, ou même la perruque majestueuse de Louis XV.

Mais aujourd'hui ! Les ordonnances du docteur Ricord ou les sondes du chirurgien Nélaton ?

Ce sont les seuls souvenirs que nous ait laissés Napoléon III.

draient en changer, ce qui amènera naturellement de légers retards.

Argonne. — Défilés de l'Argonne surnommés les Thermopyles de la France. — Les Prussiens y furent écrasés en 1792, ils y passèrent librement, musique en tête et enseignes déployées en 1870. — Dumouriez et Laboulaye : les temps sont changés !

Armée. — Ensemble des forces militaires d'une nation, destinées à défendre le pays contre les agressions étrangères.

Cette définition théorique se modifie généralement dans la pratique et se change trop souvent en celle-ci : Réunion d'hommes armés que les monarches emploient au service de leurs tyrannies, de leurs ambitions et de leurs crimes.

Armée française. — Remarquable par l'entraînement et l'héroïsme de ses soldats, la bravoure de ses officiers et l'incapacité de ses généraux.

Armée du Rhin. — Deux cent cinquante mille hommes décimés en détail à Wissembourg, à Reichshoffen, à Forbach, à Gravelotte, immodérément traités dans Metz et finalement livrés par Bazaine aux Prussiens.

Armée de Mac-Mahon. — Cent vingt mille hommes organisés à la hâte, conduits au hasard, mitraillés dans un trou et livrés à Sedan par Napoléon III.

Armée de la Loire. — Cent quatre vingt mille hommes pris un peu partout ; débris de l'armée du Rhin, échappés de Sedan, anciens militaires rappelés, mobiles et mobilisés, mal vêtus, mal chaussés, médiocrement armés, et qui malgré cela ont battu les Prussiens à Coulmiers, repris Orléans, et résisté trois mois aux vieilles troupes de Frédéric Charles, reculant pied à pied, débandant chaque mentonnière, chaque mur, chaque chemin et

Quant à l'empereur d'Allemagne, sa place est marquée depuis longtemps, — au musée Tus-saud.

Enterrement du maréchal Forey avec le cérémonial accoutumé.

Le Journal officiel contient une biographie sommaire de cet officier supérieur : né le 10 août 1804, sorti de St-Cyr, etc.

Ce que ne dit pas le Journal officiel, c'est que le maréchal Forey, dont on ne saurait contester la bravoure personnelle, donna l'un des premiers l'exemple de ces compétitions funestes entre généraux, de ces rivalités, de ces jalousies qui souvent ont compromis ou failli compromettre d'une façon désastreuse le succès de nos armées.

Qui ne se rappelle l'aventure du malheureux général de Lourmel, engagé par un coup de main audacieux jusque dans les faubourgs de Sébastopol et écrasé faute de secours vainement demandés à son général de division?

Ce général de division était Forey? On prononça même à cette époque le gros mot de trahison.

Ce n'était pas une trahison dans l'acception odieuse du mot, mais une apathie volontaire, une inaction raisonnée dont le but était de ne pas prêter la main au succès d'un collègue ou d'un rival.

Ce déplorable sentiment d'égoïsme, d'envie et de jalousie ambitieuse est une des plaies vives des généraux français.

Nous l'avons vu se manifester dans toutes nos guerres contemporaines, en Crimée, en Italie, en Alsace.

Préoccupés uniquement de leur succès personnel, grisés par la perspective d'un bâton de maréchal ou d'un duc de plus ou moins exotique, les chefs de corps agissent isolément, se battent pour leur compte et sacrifient misérablement l'intérêt de la patrie à leur intérêt particulier.

Et ne croyez pas que nous chargions à plaisir le tableau en couleurs.

Rien n'est malheureusement plus exact, plus positif et moins exagéré. Cette tendance coupable n'est un mystère, ne fait un doute pour aucun homme du métier. Tous savent parfaitement à quoi s'en tenir là dessus, et lorsqu'on prête à Bazaine cette réponse cynique : — Mac-Mahon est dans la.... qu'il s'en tire!

Cela peut n'être pas vrai, mais c'est terriblement vraisemblable.

La grande manifestation de la Droite a eu cela d'agréable qu'elle a provoqué la démission de M. de Larcy et de M. Benoist-d'Azy fils, attaché à je ne sais quelle ambassade.

C'est toujours ça.

A ce propos quelques gens simples ont paru surpris de la volte-face du Journal des Débats qui après avoir encouragé la démarche du Centre droit par la plume de M. d'Haussonville, l'éreintait de main de maître trois jours après par la plume de M. John Lemaire.

Il paraît même que M. St-Marc Girardin furieux de cette équipée, — aurait « brié sa plume » et jeté son tablier à la tête de M. Bertin cadet.

De la part de M. St-Marc Girardin qui est de la maison, cette naïveté nous semble assez forte.

Il faut en vérité connaître bien peu l'histoire de la presse contemporaine pour être étonné que le Journal des Débats se permette de changer d'opinion une fois par semaine.

Le Journal des Débats, organe des solennelles balayures et des prithomes haut montés sur soi, possède un passe suffisamment bariolé pour qu'une arlequinade de plus ou de moins ne tire pas à conséquence.

chaque buisson.

Armée des Vosges. — Vingt-huit mille hommes mélange de Garibaldiens, de volontaires, de francs-tireurs, de deux ou trois régiments de ligne et des légions mobilisées du Rhode. Sans unité de commandement, tirailée entre Garibaldi, Bardon, Pottier, Cambièrès, Cremer, etc., l'armée des Vosges, impuissante dans une action d'ensemble, s'est épuisée en escarmouches et en combats partiels, où ces soldats inexpérimentés, inhabiles à vaincre, savaient au moins mourir héroïquement.

Armée du Nord. — Trente cinq mille hommes levés, équipés, exercés, nourris ou ne sait gré de ce mot, sous l'impulsion vigoureuse de Faidherbe. Peu de victoires belles, mais des résistances énergiques trahies par une organisation insuffisante. — Des hommes mais pas d'officiers, des bras mais pas d'armes, des appétits mais pas de vivres.

Armée de l'Est. — Cent mille malheureux, gelés, affamés, à moitié nus, qu'une fourberie prussienne a jetés traitreusement sous la mitraille de Manœuffel, et qui sont venus s'échouer sur la frontière suisse dans un état à faire pitié aux naufragés de la Méduse.

Armée de Paris. — Huit mille marins, trente mille soldats, cinquante mille mobiles, quatre cent mille gardes nationaux; du courage, de l'ardeur, de l'entraînement, de la bonne volonté, mais trop de proclamations, trop de discours, trop de gardes nationaux, trop de Trochu!

Armée des Alpes. — Cent cinquante paires de bottes à l'écuillère, cinq cents galons de képi, une bibliothèque et dix-huit simples soldats; du reste, pas un mort.

Loi sur l'armée. — Mauvaise plaisanterie qui peut se résumer en ces quelques lignes :

Le Journal des Débats n'est-il pas le même qui recevait une subvention mensuelle du gouvernement de Juillet, du Château, comme on disait alors, menaçait d'éreinter ce qu'il adorait tous les matins, aussitôt que la caisse n'aurait pas à l'heure dite?

Le Journal des Débats, organe d'une opposition accentuée, ne s'est-il pas rallié subitement à l'empire parlementaire dans une déclaration solennelle, et n'a-t-il pas inscrit le Qui plébiscitaire en tête de ses colonnes?

Le Journal des Débats ne s'est-il pas empressé de tomber à bras raccourcis sur le même empire, après le 4 septembre, ce qui a donné lieu à une polémique assez vive avec M. Clément Duvernois?

Enfin, le Journal des Débats n'a-t-il pas compté au nombre de ses premiers ténors, M. J. Weiss qui, converti au bonapartisme, fait en ce moment un assez vilain métier dans le canard intitulé Paris Journal!

Aors, pourquoi s'étonner que le Journal des Débats traite samedi de « bonnets à poil » ceux qu'il traitait lundi de grands citoyens?

Nous n'avons aucune antipathie marquée pour le Journal des Débats qui compte dans sa rédaction des hommes de talent blasés en morale politique et dont la prose est parfois agaçable à lire.

Mais il nous a toujours paru extrêmement cocasse que le Journal des Débats fût considéré comme un organe à convictions solides, à ligne de conduite arrêtée et nettement définie.

Et le crédit dont jouit la feuille de la dynastie Bertin, auprès d'un certain nombre de badauds, n'est pas une des preuves les moins réjouissantes de la jobarderie politique des hommes dits sérieux.

A Versailles, banquet en l'honneur du 104me anniversaire de Hoche, ce général à la parole courte et à l'écrite longue.

Le général Trochu s'était fait excuser pour cause d'incompatibilité d'humeur.

Le général Changarnier n'a pas cru de sa dignité de rendre hommage à un pareil cons-crit.

Le général Ducrot ne pouvait supporter le souvenir d'un collègue qui était à la fois mort et victorieux.

Le général Du Temple était retenu par une douche à domicile.

M. de Paris a marié sa fille cette semaine.

On prétend que le futur a apporté de magnifiques cadeaux dans la corbeille.

— Vous voulez dire dans le panier. ZÉDE.

L'Industrie ne paie rien

Voilà ce que l'illustrissime M. Thiers a osé dire le 24 juin 1872, devant les députés de la France, en face du pays : L'industrie ne paie rien!

Nous comprenons rigoureusement qu'un avocat chargé d'une mauvaise cause se livre dans le cours de sa plaidoirie à des paradoxes abracadabrants, invoque des raisonnements douteux, arrange à son gré les faits et habille la vérité suivant son goût ou son système de défense.

Mais, puisque M. Thiers, pour faire adopter ses désastreux systèmes économiques, n'a

Adoption des idées nouvelles, marche hardie dans les voies du progrès : réorganisation complète de notre système militaire, — sur le plan de la loi de 1832, quarante ans d'âge.

Service obligatoire pour tous les Français : un article.

Cas d'exemption pour tous les Français : vingt articles.

Remplacement en argent absolument supprimé.

Remplacement gratuit admis sous cinq ou six formes différentes.

Rejet du service de trois ans comme insuffisant pour former un bon soldat.

Admission de volontaires d'un an et de services de six mois parfaitement suffisants pour former un bon soldat.

La loi sur l'armée n'est pas une réforme, c'est une déformation.

Armistice. — Trève momentanée conclue entre des combattants qui doivent garder pendant ce temps là leurs positions et leurs avantages respectifs.

Première tentative d'armistice pendant le siège de Paris — Conditions exigées par Bismarck : La famine de Paris.

Armistice conclu après la capitulation du 28 janvier — Condition imposée par Bismarck : Le mitrailleur de l'armée de l'Est.

Armistice comte d' — Plénipotentiaire prussien. Déjeune le matin chez M. Thiers, dîne le soir chez M. Thiers, soupe le soir chez M. Thiers. Cela dure depuis six semaines. — Le président de la République espère que toutes ces digestions produiront une évacuation. — Faut-il le croire?

(Sera continué.) L. LECHEVALIER

profil de mouton. Un peu bavard.

Célèbre par une voix tonitruante dont l'éclat domine la sonnette du Président et les vociférations de la droite.

Araucanite. — Contrée de l'Amérique du Sud conquise par un avoué de Périgueux qui s'y est fait nommer roi sous le nom d'Orélie Antoine Ier (Voir ce nom).

Chasse de ses Etats, et en butte aux intrigues d'un avocat nommé Plancha, le roi d'Araucanie après avoir vain sollicité le secours de la France, pour reconquérir son trône, habite en ce moment Marseille où il loge au gaini.

Il y a fondé un journal : la Couronne d'Acier, destiné à contenir ses revendications contre le sur-pour Plancha, et institué une décoration : la Croix du Sud, qu'on peut recevoir franco, contre un envoi de cinq francs en timbre poste.

Arcadie — Province grecque renommée pour la beauté de ses ânes. Roussin d'Arcadie.

Arcadiens — Habitants de l'Arcadie. — Qualification donnée aux députés de l'extrême droite sous l'Empire : Granier de Cassagnac, Jérôme David, Dagué de la Fauconnerie, etc., non par analogie avec les ânes d'Arcadie, ceux-ci s'en seraient fâchés, mais parce que les députés susdits tenaient leurs réunions dans la rue des Arcades.

Arboret. — Epicier de Dijon fusillé comme espion prussien sur l'ordre de M. de Serres et du général Cremer. Renvoyé à la Cour d'assises.

Arbitrands. — Tribunal arbitral réuni à Genève pour juger la question de l'Alabama — Les gens bien informés attestent que la décision du tribunal arbitral sera rendue au plus tôt dans le courant du vingtième siècle, si les membres sont encore vivants. — Dans le cas contraire, il faut

besoin d'aucun raisonnement à l'appui, puis- qu'il sait pertinemment qu'il est à peu près seul de son avis et que sa tâche ne consiste qu'à convaincre l'Assemblée, puis- qu'il lui suffit de cette menace en trois mots : Je m'en vais, pour avoir une majorité, — nous le voyons avec peine avoir recours à des sub- terfuges semblables : l'industrie ne paie rien ! Et il ajoute, le providentiel M. Thiers : « La France paie 2 milliards 400 millions d'impôt et l'industrie ne paierait pas 93 mil- lions ! »

Vraiment, c'est prendre les députés pour des enfants. Le plus goitreux des crétins du Valais sait parfaitement que si la France paie 2 milliards et demi d'impôts, ces impôts sont parfaite- ment prélevés pour une très forte partie sur l'industrie et le commerce. Supprimez l'in- dustrie, et vous verrez comment la France paiera plus de 2 milliards d'impôts.

L'industrie ne paie rien, dites-vous ? Mais sans parler de la respectable portion des impôts anciens qui forment son lot, par qui est fourré pour les neuf dixièmes le mon- tant des impôts nouveaux ?

Qui paie l'impôt sur le papier ? Est-ce M. Thiers et sa maison militaire ? Qui paie l'augmentation des droits de poste, de transport et des taxes télégraphiques ? Mademoiselle Jacquemard, peut être.

Qui supporte le doublement des timbres des effets de commerce ? M. Barthélemy St- Hilaire, sans doute.

Qui fournirait au trésor plus des trois quarts des revenus des timbres de factures ? M. Vignault, du *Bien Public*, c'est sûr.

Et la taxe du droit de statistique, et les droits de navigation, est-ce M. Coehery ou Mlle Dosne qui les acquittent ?

Et les patentes de tout genre, va-t-on en chercher le montant dans le képi du général Valazé ?

Allons, allons, quand pour gagner un procès on n'a que des arguments semblables à présenter, c'est que le procès n'est pas sou- tenable, et M. Thiers fera bien de s'en tenir à son raisonnement habituel et sans réplique : Je donne ma démission.

Les huissiers dans des positions équestres sur les chevaux du char de Neptune, peuvent de là faire plus de bruit que jamais en criant : « Silence, mes- sieurs, s'il vous plaît ! »

Comme on le voit, tout est parfaitement disposé pour que les séances aquatiques puissent avoir lieu avec toute la solennité désirable.

Les députés, libres de leurs mouvements, se précipi- tent avec entrain au milieu des eaux plus ou moins pures que leur enlève la machine de Marly, et se livrent dans cet élément aux exercices les plus fantai- sistes.

Nous ne dirons rien des costumes qui présentent autant de variété que de légèreté ; nous signalerons pourtant le costume de flanelle rouge de M. Ordinaire, le caleçon tricolore de M. le duc d'Anmale dont les couleurs sont un peu passées par l'effet de plusieurs lavages successifs, le caleçon de M. de Bel- castel plus blanc que la blanche hermine, et celui de M. Chaurand parsemé de fleurs de lys brodées en or sur le calicot blanc qui font le plus bel effet.

Les exercices de natation parlementaire sont infi- niment variés, et tous ne procèdent pas de la même façon.

Cela dépend de la constitution physique et mé- rale de chacun.

Nous n'indiquerons que les principales manières de nager.

La Brasse. — Cette nage est depuis longtemps en usage; elle consiste à imiter les mouvements de la grenouille.

Avec ce système, on cherche moins à avancer qu'à se maintenir au dessus de l'eau. Très utile pour les gens qui sont au ministère ou qui désirent y ar- river.

La Coupe. — Excellent mode de nager pour al- ler avec rapidité, et remonter les courants mais exi- geant des muscles puissants, des poumons solides. M. d'Audiffret-Pasquier a su s'en servir, M. Gam- betta paraît avoir l'étoffe pour faire un bon nageur de ce genre; il a de la vigueur et de l'élan, mais il a manqué jusqu'ici de régularité dans les mouvements d'égalité dans les efforts, qualités indispensables pour faire une longue course à la nage.

Il y a encore la nage entre deux eaux. Elle demande beaucoup de souplesse dans l'épine dorsale, des mou- vements doux et une longue respiration. Elle est très pratiquée dans les rangs du Centre gauche, M. Bethmont, M. Jules Simon, M. Lefèvre Pontalis (Antonia) ont fait de grands efforts pour devenir ha- biles dans ce genre d'exercice; l'avenir nous dira si parce moyen ils arriveront à la surface ou au fond de l'eau.

La Planche. — Tout ce qu'il y a de plus simple ; très commode pour se reposer en touchant des appointements.

Il suffit d'être ambassadeur, de se mettre sur le dos et de se laisser aller au fil de l'eau, en remuant légèrement l'extrémité des orteils et le bout des doigts.

M. Ernest Picard, grâce à son embonpoint, peut même flotter de cette façon sans faire aucun mouve- ment.

Faire le plongeon. — Ce genre d'exercice se défi- nit lui-même. M. Eugène Rouher, M. Pouyer-Quer- tier, M. St-Marc Girardin et ses amis sont passés maîtres dans cet art.

La majorité des députés n'ose pas se lancer en pleine eau, ils aiment le bain pour le bain, et la dé- putation pour la députation, ils restent dans les eaux calmes et peu profondes, où ils passent agréablement leur temps à s'interpeller et à taper dans l'eau pour s'éclabousser.

FRONTIN.

Déceptions !

C'était la veille de son discours. M. de Goulard désireux de s'environner de rensei- gnements positifs sur le sujet qu'il devait traiter le lendemain, avait fait détenir la porte de son cabinet au public vulgaire, pour ne recevoir que les visiteurs munis d'une lettre de convocation spé- ciale.

A neuf heures précises, le successeur de M. Pou- yer-Querrier agita sa sonnette.

— Baptiste, introduis les allumettes ! Une patte belle acorte vint en sautillant se placer sur le cheminée.

M. de Goulard la prit, la retourna en tous sens, — Comment, petite malheureuse, vous osez vous présenter sans timbre !

— Quel timbre, excellence ? — Et quoi, quel timbre ! Le timbre qui consti- tute la perception de l'impôt, une rondelle de pa- pier jaune de la dimension d'une pièce de vingt centimes.

— Connais pas ! — Jamais en ne vous a collé ce petit papier sur le dos ? — Jamais ! — Parai vos compages, vous n'en connaissez point qui la porte ?

— Si, je me rappelle en avoir rencontré une dans un bureau de tabac, mais les autres se sont tellement moqués d'elle, que la pauvre ne sa- vait dans quel tiroir se fourrer.

— C'est bien, combien coûtez vous ? — Quinze centimes trois sous, excellence.

— Depuis quand ? — Depuis le nouvel impôt... — Mais vous venez de me dire que vous ne le payez pas, cet impôt.

— Nous bon, mais le public ! — A qui le paie-t-il donc le public ? — Aux marchands d'allumettes.

— Vous êtes sûre des renseignements que vous me donnez là ? — Excellence, je ne mens jamais, et si vous vous penchiez... — Doucement, ne vous enflamez pas. Mon prédécesseur, l'illustre Pouyer-Querrier pensait que vous pourriez fournir au budget un revenu annuel de dix millions.

— Oh là là ! — Vous dites ?

— Excusez-moi, excellence, une locution fami- lière pour exprimer ma stupéfaction.

— Vous trouvez que dix millions c'est beau- coup ? — Au moins dix fois trop, excellence.

— Cependant la consommation... Pouyer-Quer- tier avait fait ses calculs : dix-huit milliards d'al- lumettes à cinq centimes la boîte de cinquante al- lumettes, les chiffres sont encore là ! — M. Pouyer-Querrier n'avait oublié qu'une cho- se : c'est que la consommation diminue en pro- portion directe de la cherté du produit ; par consé- quent, ses calculs établis sur des boîtes de deux sous devenaient forcément faux le jour où les boîtes coûteraient trois sous.

— Tiens, tiens, pas trop hête pour un raisonne- ment de carton... — Ajoutez à cela la contrebande, la fraude, etc. et le trésor sera fort heureux si de ces dix millions il en tire un ou deux le plus.

M. de Goulard poussa un soupir et écrivit sur ses notes : « Allumettes, impôt irrécouvrable et perçu par les marchands. »

— Baptiste, faites entrer les timbres-postes. Une longue bande de petits carrés de papier gonflés s'avança en frétilant.

M. de Goulard les prit du bout des doigts et les plaça sur son bureau en les collant par un coin pour les empêcher de tomber.

— Eh bien, mes amis, faisons-nous des affaires ? — Heu, heu, excellence.

— Quoi, heu, heu, me feriez-vous croire qu'on n'écrit plus de lettres ? — Si, on en écrit toujours un certain nombre, mais moins qu'au paravant.

— Vraiment ! — Mon Dieu oui ; au lieu de répondre courrier par courrier on attend le lendemain, le surlende- main pour faire d'une lettre deux coups. Une foule de négociants ont supprimés leurs accusés de ré- ceptions quotidiens. Jadis on écrivait pour un oui, pour un non, tandis que maintenant...

— Vraiment, pour une différence d'un sou ! — Et ce n'est pas le plus triste de notre affaire, Excellence.

— Allons donc ! — Les envois d'argent, quelle débâcle ! — Pas possible.

— Les échantillons, quel déchet ! — Vous me stupéfiez ! Cependant, sacrebleu, Pouyer-Querrier avait fait ses calculs là-dessus : tant de lettres, tant d'échantillons...

— Avant l'impôt, bien, mais après ? — Justement, ce que me disait tout à l'heure cette allumette... En résumé, ce revenu qu'on at- tendait de vous ?

— Nul, Excellence, ou si peu qu'il ne vaut guère la peine d'en parler... — M. de Goulard poussa un second soupir et écri- vit : « Elevation des droits de poste, abaissement des produits. »

— Baptiste, introduisez la chicorée.

— Excellence, la chicorée n'est pas venue. — Pas venue, la chicorée ! Il me semble que ce légume en prend bien à son aise.

— Mais elle a écrit... — Ah, ah, voyez cette lettre.

Excellence, Les impôts excessifs dont j'ai été frappée par vo- tre prédécesseur ne me permettent pas de faire le voyage de Paris.

Réduite à la dernière misère, je végète triste- ment sur le fond des caves dans l'isolement le plus profond.

Les limonadiers eux-mêmes ne veulent plus de moi, — ils préfèrent le café de contrebande ! Votre très humble et très infortunée servante, La Chicorée.

M. de Goulard poussa un troisième soupir et écrivit : Chicorée remplacée par le café de contrebande.

— Excellence des dépêches. — Donnez vite : Droits de navigation. Ex- trait des registres de perception. Cherbourg : Un franc cinquante. Le Havre : Deux francs. Brest : Zéro. Bordeaux : Trois francs. Marseille : quatre francs soixante-quinze centi- mes.

Toulon : Zéro. Total : dix francs vingt-cinq centimes. Pouyer- Querrier comptait sur six millions. Et M. de Goulard fredonna d'un ton désespéré ; Il était un petit navire Qui n'avait jamais navigué.

— Allons, il ne me resta plus qu'un espoir : Baptiste, faites entrer le Tabac.

Un paquet soigneusement ficelé se présenta d'un air dégingé. M. de Goulard jeta sur lui un long regard chargé d'espérances... mais tout à coup sa figure se dé- composa, ses yeux s'injécèrent, son visage prit les tons violacés de l'apoplexie.

Tabac, nous sommes fumés !

Et voilà pourquoi il manque deux cents mil- lions au budget de l'Etat. Et voilà pourquoi les matières premières seront imposées de quatre-vingt-treize millions qu'elles ne paieront pas. Voilà pourquoi M. Thiers a étranglé définitive- ment l'impôt sur le revenu qui ne paiera rien quand il pourrait tout payer.

ANNONCES EXTRA-LÉGALES

D'un acte sous seing privé en date du 20 juin 1872, enregistré, il résulte que la société qui exis- tait de fait entre les nommés Thiers (Adolphe), Centredroit (Eugène) et la demoiselle Droite (Ana- stasie), pour l'exploitation d'un fonds d'essai loyal, sous la raison sociale A. THIERS & Cie, a été dis- soute d'un commun accord à dater de ce jour. Le sieur Thiers est chargé de la liquidation qui se fera dans le local de la société.

D'un acte sous seing privé en date du 21 juin, dûment enregistré, il résulte que les nommés Thiers (Adolphe), Centredroit (Jean-Mathias) et un com- manditaire dénommé dans l'acte, ont formé une so- ciété pour l'exploitation d'un *Essai loyal*, sous la raison sociale A. THIERS. Le siège de la société est fixé à Versailles. La signature appartiendra au sieur A. Thiers seu- lement, qui en fera tout l'usage qui lui semblera cen- venable. Signé : A. THIERS. J. CENTREDROIT.

Avis pour dettes

Le sieur Thiers informe le public que la nommée Droite (Euphrosine-Radegonde) ayant quitté le do- micile conjugal, il ne reconnaît aucune dette con- tractée par elle à partir de ce jour.

La nommée Droite (Euphrosine-Radegonde), a l'honneur d'aviser le public que le sieur Thiers (Adolphe), ayant abandonné le domicile conjugal, elle ne paiera aucune dette contractée par lui pour n'importe quel motif, à dater de ce jour.

VENTE SUR LICITATION

entre majeurs et mineurs, en l'étude de M^e Benoist- d'Azy, député à Versailles, commis à cet effet, d'un *TERRAIN sans rapport*, désigné sous le nom de terrain de la *Conci- liation*, propre pour ministères, ambassades et préfectures, de la contenance de plusieurs milliers de votes, dont 95 de confiance, situé à Milleries, hôtel de la Préfecture. S'adresser pour connaître le cahier des charges et les servitudes, à M^e Barthélemy St-Hilaire, géant d'immeubles, ou à M. de Larcy, ancien régisseur.

SÉPARATION DE CORPS ET DE BIENS

D'un jugement en date du 15 juin 1872, il appert que la nommée *Assemblée nationale*, domiciliée au théâtre de Versailles, et tenant un magasin de vente et de location de lois diverses, et admis au bénéfice de l'assistance judiciaire, a été séparée de corps et de biens d'avec le nommé *Jacques Bonhomme*, de son état électeur et contribuable, domicilié en France. M^e Suffrage universel est désigné pour la liqui- dation de la communauté.

DÉCÈS

Les amis et connaissances de l'Extrême Droite qui par oubli n'auraient pas reçu de lettre de faire part de la fin malheureuse de M. de Larcy, ministre des Travaux publics, sont priés de considérer le présent avis comme une invitation à assister à ses funérailles qui auront lieu le dimanche 30 juin, à 9 heures 3/4 pour 10 heures.

Le corps exposé dans une chapelle ardente partira du ministère pour se rendre à Versailles où il doit être inhumé dans la galerie des Tombeaux, en face du cabinet de la questure.

MM. de Lorgueil, de Belcastel, de Kerdrel et Be- noit-d'Azy le père, tiendront les coins du poêle. Officiant : Mgr Dupauloup revêtu de ses habits sacerdotaux.

Porteurs : le général Du Temple, le général Tro- chu, le général Bacrot, le général d'Aurelles de Pa- ladines, soit quatre-vingt-officiers. Suiवे : le duc de Broglie. Pleureuse : la mère Chagnier.

Nota. — On profitera de l'occasion pour enterrer également M. Benoist-d'Azy — le fils.

Changement de domicile

M. St-Marc-Girardin qui habitait autrefois les den- xième et troisième colonnes de la première page du *Journal des Débats*, A l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'à partir du 24 juin, jour de la St-Jean-Baptiste, il a transporté son domicile à la première page du *Journal de Paris*, 2^e colonne, au-dessous de M. Hervé. Retenez bien l'adresse ! Le journal n'est pas au coin du quai !

Le *Petit Moniteur* depuis hier une série de *Silhouettes Lyonnaises* les- tement tournées, dues à la plume de M. Le Guesnier et qui ne peuvent manquer d'intéres- ser nos compatriotes.

THÉÂTRES

Nouveautés. — Le poisson rouge qui prend ses ébats dans l'aquarium du numéro 39 du cours Morand, était vendredi passé dans un état nerveux

LES MATIÈRES PREMIÈRES

Il nous semble qu'il ne vaut pas la peine de tant discuter. La question est résolue, jugée, archi-jugée depuis longtemps.

Soixante-cinq chambres de commerce consultées ont répondu par soixante voix contre cinq : Tous, les impôts qu'on voudra, — SAUF l'impôt sur les matières premières.

Cette appréciation des gens du métier domine toutes les autres, et les hommes de bonne foi ont leur conviction faite et bien faite.

Que reste-t-il donc dans cette affaire embrouillée de apparence mais d'une simplicité enfantine au fond ?

Il reste M. Thiers et sa démission : pas autre chose.

Eh bien pour couper court, qu'une délégation de députés libres échangistes aille trouver le président de la République et lui demande simplement : — Donnez-vous votre démission, oui ou non ?

Non ? Très-bien, alors discutons.

Non ? Dans ce cas n'en parlons plus et bonsoir.

Passé dans ces termes là, le problème recevrait une solution en vingt-cinq minutes, et si nous sommes destinés à subir une mauvaise loi, nous serions au moins débarrassés de mauvais discours.

L'ASSEMBLÉE EN CALEÇONS.

Grande école de natation de Versailles.

Par ce temps de chaleur tropicale, la salle de théâ- tre était devenue tout à fait inhabitable ; l'Assemblée ne faisait plus de lois qu'à la sueur de son front ; la tribune était inondée, le Président était en nage. M. de Bois-Boissel et M. Balthé fondaient à vue d'œil comme une motte de beurre au soleil.

Dans cette situation brûlante, les questeurs ont averti et l'Assemblée a décidé que tant que le thermo- mètre resterait à ces hauteurs apoplectiques, elle suspendrait ses séances dans le grand bassin de Neptune, que l'on a creusé pour les ébats parlementaires tous les sorts de commodités.

M. Grévy s'est donc installé sur les genoux de Neptune qui ne s'en est nullement effusqué, et il a accroché sa terrible sonnette au trident du Dieu des mers.

Les jeunes secrétaires, le beau M. Costa de Beaun- gard, l'élégant M. Rive et le sérieux Paul de Ré- moust ont pris place sur le dos câbré des Néréides et bronze qui soufflent à pleins poumons dans leurs tempes marines.

assez alarmant, causé par le grand nombre de spectateurs des deux sexes qui circulaient autour de son bassin.

Habitué à une douce solitude, depuis l'ouverture du théâtre, ce brusque changement pourrait même induire fâcheusement sur sa santé et nous engageons M. Danguin à veiller attentivement à ce que rien de désagréable n'arrive à ce pensionnaire chargé de figurer un des plus beaux ornements de la salle.

Cette influence inusitée de public qui a mis en emoi le poisson rouge était le résultat de la première apparition des Cent Vierges aux Nouveautés.

On a fait généralement bon accueil à la pièce nouvelle, et si le succès en est moins grand que l'indique l'affiche, c'est néanmoins un succès. Dans une série d'opérettes aussi profondément dépourvues d'esprit et de sens commun que le Trône de Scosse et Chilperic, il n'est pas étonnant qu'on ait eu quelque plaisir à entendre les Cent Vierges, dont les trois actes sont à peu près amusants et où les auteurs ont au moins dépensé quelque verve réellement comique.

Malheureusement, cette verve est mieux que gaioise et le sujet ainsi que les développements sca-

breux de la pièce font un devoir aux personnes ayant encore quelque souci de la morale et de la décence d'éviter avec soin d'amener leurs filles aux gaillardises inventées par MM. Chivot, Duru et Clairville.

Que voulez-vous? Il paraît qu'aujourd'hui en dehors de la platitude ou de la gravelure, il n'y a plus de succès pour l'opéra-bouffe.

La partition de M. Lecoq vaut mieux que les paroles des librettistes.

Sauf des réminiscences sensibles de Fleur-de-Thé et d'ailleurs la musique des Cent Vierges ne manque ni de facilité, ni d'originalité, ni même d'une certaine distinction.

Le quatuor de Pomelette et la grande valse des Nations surtout sont deux morceaux fort agréables qu'on écoute avec plaisir.

L'interprétation est sulfiteuse.

Sans doute, Mlle Perretti n'est pas une étoile dont le nom mérite la velette sur l'affiche et on exagère son talent naissant; mais nous nous plaignons à constater que malgré une voix à laquelle la douceur et le charme sont défaut et malgré un jeu bien neuf, Mlle Perretti déploie dans son rôle beaucoup d'intelligence et de bonne volonté.

M. Gourdon, lui, déploie trop de bonne volonté.

Sans doute, il est drôle, et ses intonations, ses gestes et ses jeux de physionomie sont comiques, sciemment, qui l'a vu dans un rôle l'a vu dans tous, et M. Gourdon possède un penchant à la charge grossière dont il fera bien de ne pas abuser.

MM. Didier et Martin sont assez bons et M. Audran convenable.

Quant au ballet dont la direction a cru devoir agrémente les Cent vierges, nous engageons celle-ci à le supprimer, attendu qu'il n'est nullement en situation et qu'il allonge fort inutilement le spectacle.

Concert. — Le plus grand tort de la soirée donnée à bénéfice des Orphelins alsaciens et lorrains a été d'arriver à un moment de l'année où les concerts réussissent difficilement, quel que soit leur but ou l'attrait des artistes qui y figurent.

Aussi, regrettons-nous pour l'œuvre patriotique à laquelle contribuait le concert de samedi que, malgré l'empressement d'un assez grand nombre d'amateurs, la salle de la Bourse ait présenté des vides sensibles.

Le succès de la soirée a été naturellement pour M^{me} Sasse.

Assurément, l'organe de la cantatrice a subi quelques atteintes.

Moins de fraîcheur et de pureté, des intonations moins franches, sans doute; mais quelle puissance et quel vif éclat, quelle souplesse et quel charme encore dans la voix!

Avec M^{me} Sasse se sont fait entendre: M. Krantz, flûtiste de grand talent, M. Montardon, violoniste habile, mais un peu classique et trop long, M. Nicot, ténor léger, et M^{lle} Douau, dont les progrès depuis son départ de notre Grand-Théâtre méritent d'être signalés.

N'oublions pas la Société des Concerts de Bellecour sous la direction de M. Luigini, le seul orchestre vraiment digne de ce nom que nous possédions à Lyon, orchestre qui, nous ne l'osons dire de la réputation, laisse loin, bien loin, très loin, derrière lui tous les autres, quels que soient leur chef et le nombre de leurs exécutants.

Ajoutons, — le désintéressement n'est pas si commun que le concours de la plupart des artistes et de tout l'orchestre a été absolument gratuit, ce qui n'arrive pas toujours en pareille circonstance.

G. LAURENT.

Pour tous les articles non signés

L'administrateur-gérant, A. ALRIGY

LYON. — Imn. COSTE-LARAUPE, c. Lafayette, 3.

AU GRAND BALLON

RESTAURANT Salles et Salons de famille; Jardins, Tonnes Jeux de Boules.
Rue de la Quarantaine, 14

Maison T. RIVOLLET, 9, rue St-Pierre, Lyon

BRONZES ET BRONZES COMPOSITION

Spécialité de Lampes à Modérateur riche et ordinaire, suspension de salle à manger, Lanternes-vestibules, grand choix de Flambeaux, lustres, Candélabres, Bras de cheminées, Bougeoirs, Porte-cendres, Garde-cendres, Porte-étincelles, Chenets, Porte-pelles et Pincés, Soufflets et Balayettes riches et ordinaires

PRIX FIXE à **FIGARO** PRIX FIXE

GRAND CHOIX de Confection pour hommes et enfants. — Chaussures et Chapellerie en tous genres. cours de Broches, 14 (Guillotière).

MALADIES DE LA PEAU

POMMADE Dermophile du Dr Michon, méd. spécialiste. Infaillible contre les rougeurs, feux, boutons de visage, dartres, etc., toutes les maladies de la peau en général. 3^e lepot. Dépôt ph. Seyvet, pl. Cr.-Roussé. Chez Cazeneuve et Lestra, droguistes, rue Lanterne, à Lyon, Abonnet, pharmacien, cours Morand, 12.

SAISON 1872 - XXI. ANNÉE

BOUQUERON-LES-BAINS

PRÈS GRENOBLE (Isère), route de la Grande-Chartreuse
Hydrothérapie, Bains de vapeur tércébréthines en étuves-salons dernier perfectionnement. — Bains à l'eau de bourgeons frais de sapins. — Etablissement modéré; vue magnifique; eaux de source fraîches et pures. — Prix très-modérés. — Omnibus spécial place Grenette, à Grenoble. Fiacres et voitures de place conduisant les voyageurs de la gare à Bouqueron au prix de 4 fr. et 5 fr. — Pour les renseignements, écrire franco au Directeur de Bouqueron-les-Bains.

ELIXIRS PUY

Préparés par DECHENEAUX, pharmacien.

Ces Elixirs ont l'avantage de purger et de dépuré le sang, sans que l'on soit obligé de suspendre son emploi, quel qu'il soit, et de faire disparaître ainsi toutes les maladies chroniques.

L'Elixir n° 1 est spécial pour les maladies de poitrine, d'estomac et des intestins, telles que: bronchites, oppressions, perte d'appétit, crachements de sang, constipation, embarras gastriques, affections nerveuses, éblouissements, migraines, insomnie, et débarras des glaires bilieuses, etc.

L'Elixir n° 2 est le dépuratif le plus puissant pour purifier le sang de toutes humeurs nuisibles et abondantes, telles que rhumatismes, engorgements du foie, les dartres, les maladies secrètes, sans laisser aucune trace du virus.

Dépôt chez PUY, inventeur, rue Neuve, 41, aux Charpenne; pharmacie GODDARD et PUY fils, rue de Sully, 51; M^{me} VILLOUD herboriste; 75, grande-rue de la Croix-Roussé et chez tous les pharmaciens et herboristes. — Prix: 2 fr., 5 fr. 50 c. et 6 francs.

PHARMACIE GODDARD et PUY, RUE SULLY, 51, LYON

DYSSENTERIE LA Poudre

de PUY fils, guérit dans les 24 heures les Dysenteries les plus opiniâtres qui ont résisté à tous les meilleurs traitements. — Prix, 2 fr., et pour enfant, 1 fr. 25. — Dépôt dans toutes les Pharmacies.

VER SOLITAIRE Remède infailible

et inoffensif de PUY fils, pour faire expulser vivant le ver solitaire. Prix: 10 fr. Une seule dose suffit toujours.

Contre apoplexie, vertiges, vapeur, maux de cœur, syncopes, crampes d'estomac, indigestion, diarrhée, choléra, etc., etc.
EMERY, rue Vacon, 54, Marseille. Dépôt dans les Pharmacies et chez divers commerçants.

PLUS DE 40 ANS DE SUCCES
5 francs 5 francs

Liniment Boyer-Michel d'Aix.
Guérison sûre des Boiteries, Entorses, Foulures, Ecartés, Molettes, Courbes, Vésignons, etc. — Dépôt chez les principaux pharmaciens de chaque ville; à Lyon, M. Faivre, à St-Etienne, M. Arnault.

MACHINES A VAPEUR

Spécialité de 1 à 15 chevaux
Système des plus nouveaux et des plus simples
ORGANISATION D'USINES A VAPEUR OU A EAU

SCIES SANS FIN perfectionnés et de différentes forces.
MACHINES-OUTILS à travailler le bois
Moulins à broyer les couleurs

BOLAND
INGÉNIEUR-CONSTRUCTEUR-MÉCANICIEN
Ateliers donnant 4, rue Audran, et montée St-Sébastien, 3
Près le boulevard de la Croix-Roussé, côté du Rhône. — LYON

CHANGEMENT DE DOMICILE

MACHINES A COUDRE
I. LECOMTE
mécanicien
N° 33
Rue St-Pierre
Ci devant rue St-Dominique, 14
LYON

GRAND BOULLON PARISIEN

(Perrache - Tavern)
29, COURS DU MIDI, 29
A côté du grand hôtel Michel et en face la brasserie Georges
Ce restaurant, unique dans son genre, est organisé d'après le système des meilleurs établissements de bouillon de Paris.
Confort et bon marché
Vastes salles et Terrasse

A REMETTRE pour se retirer des affaires un commerce de Laines à broder, broderie et tapisserie en gros et détail. — S'adresser rue St-Pierre, 27, au 1^{er}.

LA GRANDE MAISON DE

CHAPPELLERIE

de RIVIER Sœurs
Rue Centrale, 43, et rue de l'Hôtel-de-Ville, 80
A l'honneur de prévenir ses nombreux clients qu'à l'occasion de la Saison d'Eté et de l'Exposition, on trouvera dans ses vastes Magasins un choix vraiment immense et extraordinaire de CHAPEAUX de paille anglaise, Italie, palmier, Panama et Manille, chapeaux feutre, alpaga et coutil. Tous ces articles sont vendus aux prix de fabrique.

Passage de l'Hôtel-Dieu, 32, 33, 34, 36, 38, Lyon

ANCIENNE MAISON PASCALIS SUCCESSEUR EUG. INGOLD
SEULE MAISON DÉPOSITAIRE DES
VÉRITABLES MACHINES A COUDRE
ELIAS HOWE
D'AMÉRIQUE
EXIGER CE MÉDAILLON
INCRUSTÉ SUR
CHAQUE MACHINE

SOMMIERS-MODELES
LAURENT
17, quai St-Antoine — Rue DE LITS EN FER — 8, quai d'Alsace
(Album-Tarif franco.)

LES MÉDECINS de la Faculté de Paris prescrivent avec succès les Dragées SAVONNIK-LES EL au Baume de Copahu, pour la guérison des affections contagieuses les plus invétérées, supérieures à toute capsule ou injection, ces dernières offrant souvent de grands dangers.
PRIX: 3 et 4 fr. la boîte. — A Lyon, chez M^{me} Fayolle frères, Cherblanc et Cie, Aroux et Cie, Faivre, pl. Terreaux, Barnoud et Simon, r. de Lyon. Chevalier, pharmacien, rue Louis-le-Grand, Clavellier et Cie, pharm.-droguistes, pl. des Jacobins, 4.

POUR GUÉRIR sûrement et promptement
et sans danger les maladies contagieuses, rien de pareil au TOPIQUE-FABRE. — Envoyer 10 francs à M. Fabre-Volpelière, rue de Bonne, 8, Grenoble.

ÉLIXIR ANTI-RHUMATISMAL
DE SARRAZIN-MICHEL, D'AIX.
Guérison sûre et prompte des Rhumatismes aigus et chroniques
souttes, Lumbago, Sciatique, Migraine, etc.
13 francs le flacon.
Dépôts à Lyon, M. FAIVRE, phén., à St-Etienne, M. ARNAULT, phén.

L'ÉLIXIR PURGATIF
A LA RÉSINE PURE DE SCAMMOLE
Est le meilleur, le plus agréable et le plus prompt de tous les Purgatifs. — Dépôts, Phie Perret, r. du Griffon, 4, Phie Vial, r. Bourbon, Besson et Vichot, aux Brotteaux, Deleuvre, Croix-Roussé, et Phie Lardet, place des Jacobins.

EXPOSITION DE LYON 35 Ans de Succès GALERIE V

ALCOOL DE MENTHE DE RICQLES

Élixir suprême pour la digestion, les maux d'estomac, les nerfs, etc.
Avec quelques gouttes de ce cordial puissant, dans un verre d'eau sucrée, bien fraîche, on obtient une boisson calmante, agréable, saine, rafraichissante et peu coûteuse. L'Alcool de Menthe de Ricqlès est surtout indispensable
PENDANT LES CHALEURS
où les diarrhées sont si fréquentes par les excès de boissons et l'abus des fruits. C'est un préservatif puissant contre les affections cholériques et épidémiques.
Aucune eau de toilette ne rafraichit l'épiderme et ne calme la transpiration comme l'Alcool de Menthe de Ricqlès.
En flacons et demi-flacons portant le cachet et la signature de H. de Ricqlès, cours d'Herbouville, 9, à Lyon.
Dépôts dans toutes les principales pharmacies, maisons de parfumerie et d'épicerie fine. Se méfier des imitations et exiger sur chaque flacon la signature de H. de Ricqlès.

Insecticide Vicat

Les Cafards, les Punaises sont détruits en projetant avec l'insufflateur sur les groupes d'insectes cachés le jour, la poudre INSECTICIDE VICAT. Elle tue aussi les puces, poux, arces, fourmis, en saupoudrant avec le flacon dont on a percé de petits trous la capsule, les lits, les étoffes, les chiens, chats, volailles, fourrages.
L'Insecticide Vicat, le premier et le seul garanti par la signature de l'inventeur, se vend en flacons à Paris, 125, rue St-Denis, à Lyon, 18, rue Bugeaud et chez tous les épiciers.

BITTER

De LACAUX FRÈRES, de Limoges
Inventeurs brevetés s. g. d. g. de l'Élixir péruvien Coca.
« Ces Bitters sont préférables à tous ceux que j'ai étudiés, non seulement pour leurs qualités hygiéniques, mais encore par la finesse de leur parfum et de leur bon goût. » (Extrait du Rapport du Dr Perrill.)
« ... Enfin ce Bitter est le seul bon que j'ai trouvé, réunissant toutes les qualités de goût et d'hygiène. »
(Extrait du rapport de M. Bauger, chimiste.)

EAU DENTIFRICE ANATHÉRINE

DU DOCTEUR J. G. POPP.
MÉDECIN-DENTISTE DE LA COUR IMP. ROY. D'AUTRICHE A VIENNE
Breveté en Angleterre, en Amérique et en Autriche.
Guérit instantanément les maux de dents les plus violents et nettoie parfaitement les dents, même dans le cas où le dentaire commence à s'y attaquer; elle rend aux dents leur couleur naturelle, blanchit l'émail, empêche la corruption des gencives et est un moyen sûr d'appriser les douleurs provenant des dents creuses ou cariées, purifie l'haleine, guérit les maux de dents rhumatismaux, raffermi les dents ébranlées, empêche les gencives de saigner au moindre contact d'une brosse à dent. — Flacons: 4 fr. et 2 fr. 50.
— A Lyon, pharmacie SIMON, rue de Lyon, 87.

L'ORIENTALINE

Teinture instantanée; la meilleure pour se teindre soi-même. — Succès garanti. En vente au dépôt général, MAISON ROCHON, Rue Grenette, 34. — Grand modèle, 8 fr., petit modèle, 3 fr. 50.

ON DEMANDE UN ASSOCIÉ ou Com-manditaire
pouvant disposer de 4 à 6,000 francs pour une invention de première nécessité, venant de Paris.
S'adresser aux bureaux de la Revue-Album, 8, avenue du Parc

DIRECTION GÉNÉRALE DES NOURRICES
Maison fondée en 1780
Quai de l'Archevêché, 12, près le pont Nemours

Un des meilleurs Chocolats est le
CHOCOLAT-DONNEAU D
Usine de la Tête-d'Or, à Lyon

Pharmacie des Célestins
DÉPÔT PRINCIPAL
DE TOUS LES MÉDICAMENTS SPÉCIAUX.
ENTREPÔT GÉNÉRAL
de toutes les
EAUX MINÉRALES
françaises et étrangères
5, place des Célestins, 5

M^{me} CHRÉTIEU
De la faculté de médecine de Paris
traite les maladies des femmes par une méthode toute spéciale. A la suite de longues et incessantes recherches scientifiques, elle est arrivée à traiter avec grand succès la STÉRILITÉ et ses diverses affections. — M^{me} Chrétien compte quinze années de succès qui dépassent toutes les prévisions, et assurent à son traitement une immense supériorité sur toutes les méthodes connues jusqu'à ce jour.
Analyse des urines.
Consultations tous les jours de dix heures du matin à cinq heures du soir. 9, rue Bourbon, au 1^{er}.

DENTISTES AMÉRICAINS
Rue de Lyon, 32